

Observation n°259 du 15/04/2023

Monsieur le Commissaire,

Je suis opposé à ce projet de Doussay en raison de son impact grave sur l'avifaune.

En effet, comme l'a rappelé la MRAe, 13 espèces remarquables ont été recensées sur l'aire d'étude immédiate dont des busards, des vanneaux, des perdrix ou encore l'Oedicnème criard.

Plusieurs espèces d'oiseaux ont été observées dont deux espèces inscrites à l'annexe I de la directive « Oiseaux », le Busard cendré et l'Oedicnème criard.

Or ce projet se situe sur la ZNIEFF Plaine de Doussay caractérisée par l'Outarde canepetière, le busard cendré, l'oedicnème criard et le Vanneau huppé notamment. La LPO et Vienne Nature confirme des observations tous les ans depuis plus de 10 ans de ces outardes sur le site.

En conséquence, merci de rendre un avis défavorable.

Bien respectueusement